

# Bauchronik

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **39 (1952)**

Heft 10: **Architecture et art à Genève**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Bauchronik****Chronique Romande****Urbanisme et architecture**

A l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération des Architectes Suisses à Genève du 27 au 29 septembre 1952

Les confrères romands, sollicités de collaborer à ce numéro ont été unanimes à penser que la prédominance accordée cette fois à Genève devait être entière, que les autres villes et les autres régions romandes limiteraient leur participation à une simple chronique, quitte à se manifester plus tard par une publication plus complète.

L'activité de la construction est intense dans toutes les villes romandes, comme partout ailleurs en Suisse.

La transformation fondamentale du pays qui, d'agricole qu'il fut autrefois, s'urbanise progressivement, fait éclater le cadre des cités. Régions habitées - agglomérations éparses.

Ce serait le grand moment des urbanistes, s'il y en avait. Il n'y en a pas, quelque vent d'indignation que cette affirmation puisse soulever, il n'y en a pas ou pas assez; ou bien leur science s'arrête aux obstacles que dressent les habitudes, les institutions et les opinions.

L'urbanisme que pratiquent les administrations municipales se limite aux communes - et les limites communales n'ont aucun rapport avec les zones d'extension.

Nous avons eu en Suisse des fondateurs de villes au moyen âge. Ces villes subsistent parfois comme les noyaux autour desquels se sont développés les quartiers nouveaux.

L'urbanisme moderne est autre chose. Les dispositions spirituelles qu'il requiert nous font encore défaut; le sens de la grande dimension, du grand ensemble nous manque. (Je ne parle pas ici du sens du monumental.) Nous avons d'autres qualités; accoutumés que nous sommes au travail soigné, fin et propre, nous avons un peu, comme les horlogers, le nez sur le métier.

Celui qui, avant tout, se préoccupe de satisfaire des besoins matériels - individuels ou collectifs -, de créer le confort et l'élégance aboutit, à force

d'énergie et d'attention, à des performances techniques qui, tout en forçant l'admiration, n'ont de valeur que dans l'immédiat. Les qualités humaines, celles que réclame le rôle de l'urbaniste, sont sur un autre plan: l'abnégation, le sacrifice les exaltent; le souci de la perfection matérielle tout au plus les endort, s'il ne les avilit pas. La grandeur d'âme naît de grands événements, de grandes luttes.

La Suisse, se plaçant en-dehors des conflits et se confinant dans une attitude de calme, a choisi la part qui lui garantit le bonheur.

Les peuples heureux sont sans histoire. Bénéficiaires sur le plan de la quiétude, nous sommes déficitaires dans le domaine de la grandeur. Et l'urbanisme n'existe pas sans esprit de grandeur.

Où trouver dans nos banlieues désordonnées la moindre trace de cette organisation magistrale, fille de grands événements, qui a marqué Berne ou Turin, et qui aujourd'hui marque Le Havre ou Hiroshima?

Il y a bien eu certains efforts administratifs, fragmentaires, limités, nous ne le savons que trop. Ce n'est pas de l'urbanisme.

Quant aux œuvres architecturales qui surgissent, elles ont des qualités indiscutables, mais j'y trouve je ne sais quelle exigüité de conception qui se limite aux fonctions de l'objet, démonstration de la loi qui veut que les qualités plastiques dérivent de l'élévation des vues bien plus que de la perfection matérielle. Au lieu de réaliser de l'art (durable), nous parvenons à des réussites techniques (passagères).

Il n'y a nul défaitisme dans ces propos. L'évolution, probablement fatale, où la technique a le pas sur la forme, nous implique dans des préoccupations auxquelles nous ne parvenons pas à échapper, pas pour l'instant du moins.

Ouvrons les yeux, non pas dans le sens de l'ouvrage de Fatio, mais afin de ne pas perdre de vue les transformations profondes du monde environnant, tout renseignés que nous soyons, j'en conviens, sur les détails constructifs ou esthétiques des temps modernes. Alfred Roth a parfaitement raison de dire (et c'est d'ailleurs par quoi il a secoué certaines consciences trop assurées) que la situation de l'architecture suisse, même si elle est très élevée, n'est pourtant pas en mesure de déterminer une influence capitale.

Si, après cette échappée, je reviens à

mes moutons et caractérise certains événements locaux, je commencerai par *Lausanne*, où l'activité de la construction est des plus fébriles; et je me bornerai à citer les ouvrages auxquels ont participé les architectes de la FAS, tout en m'excusant d'avance si j'en passe, et des meilleurs.

L'annexe de la Banque Cantonale Vaudoise, qui a de si fortes qualités qu'elle a même trouvé grâce aux yeux de mon cher condisciple le professeur Hans Hofmann, a marqué une étape dans les nouveaux immeubles du centre (*Charles Thévenaz* et coll.). Et, ainsi que je l'ai indiqué, le fini de l'ouvrage est hors pair; l'auteur me pardonnera d'ajouter un «mais» d'ordre général et dont certes il ne peut être rendu responsable: mais ce grand ensemble n'a pas créé un «paysage urbain» satisfaisant; en revanche, il a porté atteinte à un paysage naturel magnifique en diminuant la vue du lac et des coteaux, si bien (ou plutôt si mal) que le centre de la ville est devenu presque complètement «terrestre», bouché, étouffé. Cela ne valait vraiment pas la peine de consacrer des millions à un établissement soucieux de la fortune publique pour aboutir à l'étouffement de son plus beau capital, sans aucune contre-partie. Nous verrons prochainement, du même auteur, un bâtiment de la «Suisse Assurance», qui, celui-là ne me donne aucune inquiétude et ne m'inspirera nulle réserve, étant donné la grande ordonnance dans laquelle il s'insère et qui pourrait bien offrir un démenti à mes précédents propos.

De grands projets scolaires se réalisent à Lausanne. Le plus important (l'Ecole supérieure des jeunes filles, de *M. Piccard*) est en voie de réalisation. Ce même architecte prépare une Ecole de Médecine, qu'il exécutera comme lauréat d'un concours.

L'auteur de la gare, *A. Laverrière* (1915), a doté la place de la gare d'un important immeuble administratif et commercial dont le modernisme se tempère d'une tenue classique de bon ton. Noblesse oblige.

*P. Lavenex* s'achemine vers le rôle de constructeur d'églises - je lui voudrais un esprit inventif moins singulier; et je me permets de dire cela dans l'idée qu'un certain jeu des volumes devrait être accompagné de règles plus sévères. Il faut ajouter que, autour de nous, les mauvais exemples donnés par

les nouvelles églises – ou appelons cela des chapelles – sont tellement désastreux que, si l'esprit n'est peut-être pas en cause, et admettons-en l'augure pour ne pas troubler de pieuses intentions, l'art, lui, l'est terriblement. Il est grand temps que la Suisse romande, dont les aspirations morales ont eu de si magnifiques témoins, en fournisse l'équivalent dans la pierre ou dans le béton.

L'achèvement d'une grande salle de la Science chrétienne est attendu avec intérêt (F. Gilliard). Dans le domaine du logement, J. Favarger tout autant que Vetter et Vouga ont créé à la périphérie de la ville de grands ensembles dont l'ampleur contraste heureusement avec la mesquinerie du règlement officiel, auquel des dérogations massives ont porté déjà un coup fatal, que les autorités elles-mêmes sont toutes disposées à souhaiter mortel.

J'ai pu constater pour ma part, en proposant à la municipalité avec d'autres confrères un plan de quartier qui groupera environ 1500 habitants (Valency), avec quelle compréhension l'administration salue des initiatives qui permettront, dans la suite, d'enterrer un règlement qui n'est plus du tout adapté au développement d'une agglomération qui s'étend de plus en plus.

A quand les ententes intercommunales dont je proclame depuis plus de vingt ans la nécessité; pas tout à fait en vain, puisque, dans la théorie ou plutôt dans la loi cantonale, ces arrangements entre communes sont prévus depuis peu, en attendant qu'ils se réalisent dans la pratique.

De Fribourg, je n'ai eu que peu d'écho à mon appel de collaboration. Je sais que l'église du Christ Roi est commencée (Denis Honegger) au boulevard de Pérolles. N'ayant vu que les projets, déjà assez anciens, il ne m'est guère possible de renseigner sur la réalisation. Il m'avait paru que le système des voutes et des cintres s'inspirait de certains vaisseaux byzantins, tandis que le campanile, lui, n'était autre chose qu'un frère puîné de la tour d'orientation de l'exposition de Grenoble de 1925, car il s'agit, on le devine, de la souche des Perret.

A Romont, A. Cuony réalise de grandes constructions militaires d'un grand intérêt. Une belle usine (de Pavatex) dont il est l'auteur a été visitée par le groupe romand.

Neuchâtel et surtout La Chaux-de-Fonds traversent une période de grande activité; la métropole horlogère édifie de grands immeubles locatifs,

dont l'un, me relate-t-on, sera doté d'une tour d'habitation, élément qui, sans doute, peut paraître à la mesure de cette ville bien ordonnée. Neuchâtel présente, en particulier, quelques bâtiments industriels (F. Decker) qui vaudront la peine d'une publication spéciale.

H. Robert Von der Mühl,  
architecte FAS.

## Tribüne

### Soll die Zürcher «Hauptwache» fallen?

In Zürich wird im Namen eines flüssigen Verkehrs wie der «Freien Limmat» gefordert, mit den Fleischhallen solle auch die alte Hauptwache von 1824 beseitigt werden. Die Sicht auf die Limmat würde durch die Entfernung dieses Gebäudes, das zusammen mit dem Rathaus den östlichen Brückenkopf der Gemüsebrücke flankiert, nur unerheblich geöffnet, dafür werden in diesem Falle die verkehrstechnischen Gründe umso energischer ins Feld geführt.

Als Baudenkmal gehört der einstöckige klassizistische Bau H. C. Eschers mit dem dorischen Säulenportikus zu den bescheideneren Objekten; er ist von provinziell spröder Grazie, an Bedeutung mit den Opfern nicht zu vergleichen, die im Talackerquartier im letzten Jahrzehnt gebracht wurden. Als Element der räumlichen Gestaltung dagegen erfüllt er eine wesentliche Funktion.

Je weiter limmataufwärts die Ausräumung des Flusses rückt, umso deutlicher wird der fundamentale Irrtum der Parole von der «Freien Limmat». (Bereits wurde auf die Suggestivkraft des Wortes «frei» hingewiesen. Hätte man das Ziel konkreter als «leere Limmat» bezeichnet, so wäre der Breiterfolg sehr viel bescheidener gewesen.) Konnte man sich im Kampf um den Standort des «Globus» noch streiten, ob es richtiger sei, schon in der Bahnhofegend einen weiten Raum und den Blick auf eine große Wasserfläche zu öffnen oder diese Wirkung ganz der schöneren Seefläche am oberen Ende der Bahnhofstraße und des Limmatquais zu überlassen, so wird im Altstadtzentrum die Aktion rein zerstörerisch.

Es handelt sich nicht nur darum, daß mit der Entfernung des Globus, der Gebäude am unteren und oberen Müh-

lesteg, des Elektrizitätswerks – nun auch der Fleischhalle und der Hauptwache – für Zürich charakteristische Elemente gefallen wären und noch fehlen: die Bauten im Flußbett. Das Altstadtgebilde als Ganzes wird dadurch bedroht.

Jede Stadt, die an einem Fluß oder Strom liegt, hat zu dem Wasser wieder ein anderes Verhältnis. Bezeichnend ist dabei nicht allein, ob sie einseitig neben dem Fluß liegt (wie die meisten Städte am Rhein) oder zu beiden Seiten, sondern auch die Art, wie sie ihn ins Stadtbild einbezieht. Für viele Reisende, die zuerst das lebendige Verhältnis von Paris zur Seine kennenlernten, ist z. B. die Beziehungslosigkeit zwischen Themse und Londoner City enttäuschend. Erst die South Bank Exhibition von 1951 suchte eine Abtrennung, wie sie z. B. die unglückliche Anlage des Victoria Embankment verschuldet hatte, zu überwinden. Sehr nahe kann hier, wo sich noch Ebbe und Flut auswirken, die Verbindung ohnehin nie werden, so wenig wie bei Städten an Strömen mit stark wechselndem Wasserstand. Umso glücklicher sind dafür einige Schweizer Städte gelegen, für die ein See als Regulierbecken wirkt: Genf, Thun, Luzern, Zürich, Stein am Rhein. Hier kann die Stadt sich dem Wasser nähern, sich nach ihm öffnen. Und unter ihnen zeichnen sich wieder Zürich und Luzern aus durch die Art, wie der Fluß völlig in den wohnlichen Stadtraum einbezogen ist. Zürich vor allem, das einige der wichtigsten Bauten: Rathaus, Helmhaus, Wasserkirche, ins Wasser hineinstellt, so daß der rechts- und der linksufrige Stadtteil über das Wasser hinüber verklammert werden. Das Rathaus im Fluß kennt auch Bamberg; doch geht dort wie in den meisten analogen Fällen die Straßenbewegung nur *quer* zum Wasserlauf, so daß sich der Blick auf die Strömung nur auf eine kurze Wegstrecke öffnet. Die Anlage Zürichs dagegen weist die ganz besondere Schönheit auf, daß man mit dem Wasser gehen kann und dabei immer wieder neue Raumgebilde der Altstadt durchschreitet.

Dies ist der grundsätzliche Irrtum der Verfechter der «Freien Limmat», daß sie nur leeren Freiraum und lästige, der Aussicht im Wege stehende Häuser sehen wollen, zwei, drei als historische Denkmäler schutzwürdige Bauten vielleicht ausgenommen. Dabei handelt es sich für alle Stadtbaukunst darum, den Raum durch Bauten zu gestalten.

Die bedeutendsten Platzschöpfungen